

pense de leurs services ont été élevés aux premières fonctions du Royaume.

Si le Gouvernement français se décidait à former un Établissement à la Cochinchine, M. Borne Bonet lui offre ses services : Muni de recommandations de la famille Dayot et d'autres qu'il peut se procurer, il concourra de tous ses moyens à obtenir des concessions favorables au Commerce français et d'un grand intérêt pour son gouvernement.

La Cochinchine produit à très-peu d'articles près tout ce que fournissent la Chine, le Bengal, les Côtes de Malabar, d'Orixa et du Coromandel : Tous les articles d'Europe qui s'exportent pour ces derniers pays obtiendraient un débouché d'autant plus certain et avantageux que jusqu'à présent les Cochinchinois n'ont traité qu'en seconde et troisième main avec les seuls Chinois. Il nous paraît donc essentiel de former un établissement dans un pays où nous pouvons acquérir la suprématie du commerce et nous tirer de la dépendance et de la trop grande concurrence que nous éprouvons en Chine et dans les autres possessions de l'Asie et de l'Inde.

Un établissement à la Cochinchine pourrait encore être considéré comme un point d'appui pour nos missionnaires qui dans tous les tems ont rendu des services éminents à la Religion et à leur Patrie.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur la nécessité d'ouvrir des relations directes avec la Cochinchine pour apprécier les effets qui pourraient en résulter, il suffit de consulter les mémoires de M. Poivre, intendant du Roi à l'Isle de France, qui pendant deux ans a résidé à la Cochinchine, ceux de M. Charpentier de Cossigny, Ingénieur du Roi à l'Isle de France, ceux de M. Blancard, de Marseille, enfin le discours que M. Louis Monneron, député de Pondichéry, prononça le 15 octobre 1790 à l'Assemblée nationale. Ces estimables citoyens ont bien démontré de quelle importance serait pour la France un commerce direct avec la Cochinchine pour que nous insistions davantage sur ce point.

C'est sur un prospectus que M. Borne Bonet rendit public en Décembre 1815, que la place de Bordeaux a expédié cette année trois grands navires pour la Cochinchine et qu'elle prépare d'autres expéditions. Deux navires de Nantes vont prendre cette direction, et il est à présumer que l'exemple de